Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 22 (1976)

Heft: 12

Anhang: [Nouvelles locales]: Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Cameroun, Côte

d'Ivoire, Ouganda, Madagascar, Sénégal, Ile Maurice, République du

Zaïre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

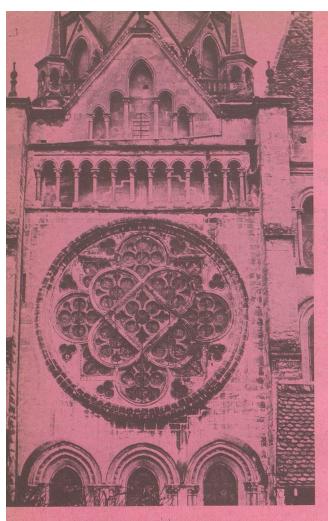
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

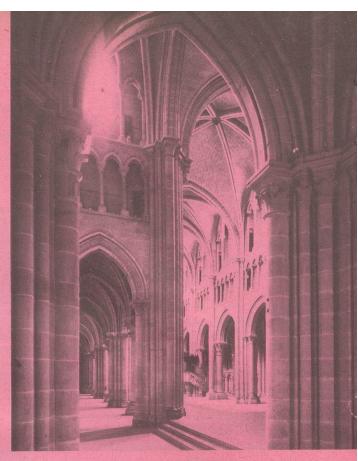
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

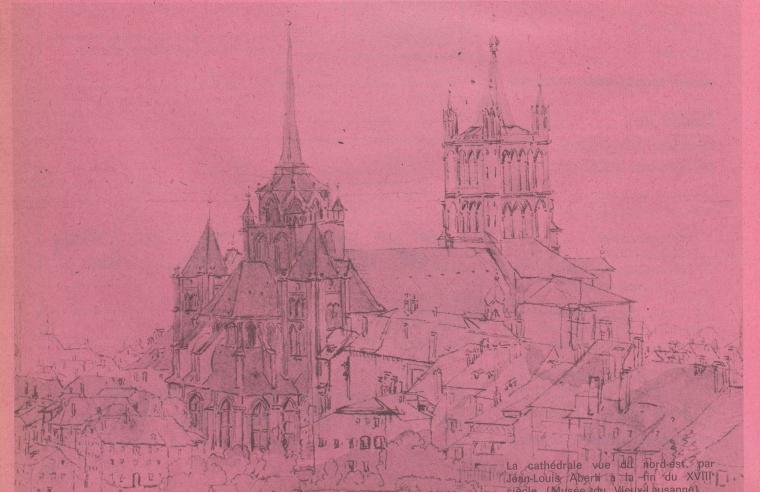
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





La nef et le bas-côté sud vus de la chapelle de la Vierge. 🛦

■ Le croisillon sud et la tour-lanterne vers 1870.



A la bonne saison, à Lausanne, c'est sur le douzième coup de timbre valéryéen de « midi le juste » que se produit le spectacle de sa cathédrale nimbée par le divin ensoleillement. A cette heure-là, cent fois nous avons vu des groupes de femmes et hommes se détacher de la foule de visiteurs et se précipiter mains tendues afin que de toucher les pierres fatidiques. Acte de fraternité dans l'amour universellement partagé de l'ordre monumental de l'architecture gothique. Or voici que l'histoire de ces pierres et de cette architecture vaudoises fait l'objet de la nouvelle et prodigieuse monographie consacrée à la Cathédrale de Lausanne par les historiens lausannois, MM. Jean-Charles Biaudet et Henri Meylan, le premier professeur en exercice à l'université de Lausanne et le deuxième, professeur honoraire à cette même université.

Publiée par la Société d'histoire de l'Art en Suisse à l'occasion du 7° centenaire de la fondation en 1275 de la basilique lausannoise devenue cathédrale lors de la Réforme.

Cette monographie se présente sous l'aspect d'un magnifique volume de format 0,22 × 0,28 intitulé : « La Cathédrale de Lausanne » et qui sous couverture illustrée en couleurs de l'extérieur de la Cathédrale vu du sud-est, constitue tout naturellement un ouvrage nourri de hautes études

Un beau cadeau de Noël à offrir à vos amis.

Prix spécial pour tous les abonnés du Messager Suisse, soit Fr. s. 40 au lieu de Fr. s. 69. Frais de port en sus. Les commandes sont à adresser directement à la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Dalmazirain IIa, CH 3000 BERNE

Une publication qui honore l'esprit humain (1)

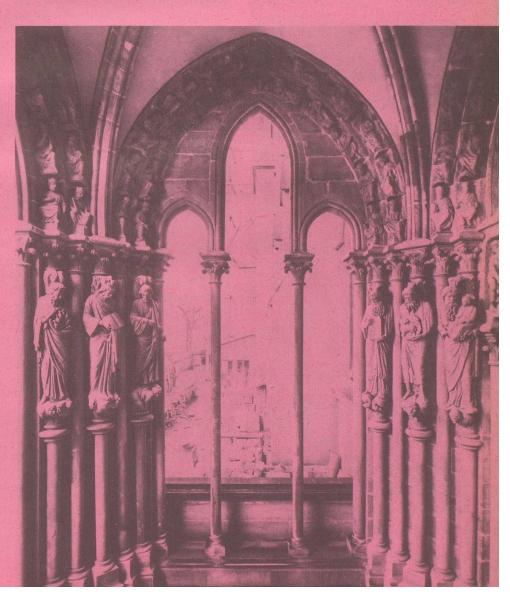
de l'histoire de l'Art avec en référence une très importante illustration en couleurs, en blanc et noir; et comportant des plans et des études architecturales. Ainsi que cela se conçoit aisément, une telle qualité et abondance de matières impliquent une importante équipe de composition historique placée sous l'égide des deux historiens nommés plus haut et comprenant MM. Werner Stöckli, Philippe Jaton, Marcel Grandjean, Claude Lapaire,

Mme Ellen J. Beer. Avec la collaboration de M. Claude Bornand, photographe.

(1) La Cathédrale de Lausanne avec notes sur l'illustration : liste des dessinateurs et liste des photographes. Edition aux soins de la Société d'histoire de l'Art en Suisse, à l'occasion du 7° centenaire de la fondation en 1275 de la basilique lausannoise devenue cathédrale lors de la Réforme. Berne 1975.

Impression à Lausanne par les Imprimeries réunies.

Côté occidental du porche. Etat avant la dépose des statues-colonnes en 1927.



ALGERIE



Alger

Ambassade, 27, boulevard Zirout-Youcef (Algérie), de 9 h à 12 h du lundi au vendredi, case postale 482, Alger-Gare (République Algérienne).

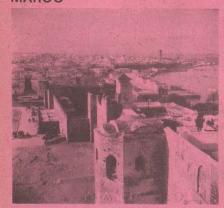
LIBAN



Beyrouth

Ambassade, rue John-Kennedy, Immeuble Achou, case postale 172, Beyrouth; de 9 heures à 12 heures du lundi au vendredi. Tél. 366-390/1.

MAROC



Rabat Ambassade de Suisse Boîte Postale 169 Square Condo-de-Satriano.



Casablanca

Consulat, 79, Mahaj Al Hassan Al-Tani (avenue Hassan II) (De 9 h à 12 h du lundi au vendredi) Case postale 5.

TUNISIE



Ambassade de Suisse 17, avenue de France Tunis Tél.: 245.033 - Télex 12.447 UNION SUISSE B.P. 432 Tunis

Président : M. Benno Stöckli 5, rue des Sports El Menzah - Tunis Tél. 233.485

RALLYE 1976

Première manifestation de la « rentrée », le rallye 1976 a remporté un franc succès. Une quarantaine de membres se sont retrouvés au terme d'un parcours de 100 km, au long duquel ils eurent l'occasion de se mesurer dans de nombreuses épreuves.

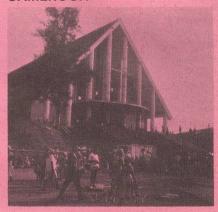
Prochaine manifestation : Fête de Noël.

Au moment de mettre sous presse, on nous signale que l'équipage manquant aurait été retrouvé sain et sauf!

P.S. Félicitations et grand merci aux dévoués organisateurs qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour préparer ce rallye de main de maître.

Un participant

CAMEROUN



YAOUNDE

Ambassade, B.P. 1169; Villa Zogo-Massy, Route du Mont-Fébé, Quartier Bastos.

Réception de 8 h à 12 h et de 15 h à 16 h du lundi au vendredi.

COTE-D'IVOIRE



Abidjan

AMBASSADE

Immeuble Les Arcades,

Rue Franchet d'Espérey
(de 8 h à 12 h du lundi au vendredi)

Boîte postale 1914, Abidjan

OUGANDA

Consulate of Switzerland P.O. Box 4886 Kampala Téléphone 51455

PROJET D'ALPHABETISATION EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

réalisé avec le concours de la Coopération Technique Suisse, 1971-1977

Le non-averti pourrait être tenté de considérer l'alphabétisation comme une entreprise élémentaire, à la portée de tout le monde. Certes, à côté de l'expert « technocrate » hautement qualifié, l'assistant ou expert en alphabétisation fait quelque peu figure de boy-scout. Cela est certainement dû au fait que, pour beaucoup d'occidentaux, coopération avec le Tiers-Monde égale exportation de notre technologie.

L'alphabétisation pratiquée en République Populaire du Bénin (ex Dahomey), avec le concours de la Coopération technique suisse, ne ressemble en rien à cette image et c'est peutêtre pour cela qu'elle figure au nombre des actions de la coopération bilatérale suisse qui ont le mieux contribué à la promotion d'une population.

Ceci dit, il ne faut pas s'imaginer que de bonnes connaissances pédagogiques, une pratique suffisante de l'enseignement et une dose de bonne volonté garantissent le succès en matière d'alphabétisation. Le projet en question le prouve. Issu d'une action ponctuelle d'alphabétisation en français, menée dans le cadre du programme des volontaires suisses en 1966-69, qui s'est soldée par un échec, ce n'est qu'à fin 1971 que le projet actuel a fait ses timides débuts après une période consacrée à l'étude du milieu, de la langue (bariba) et au dialogue avec les populations concernées.

Pour réussir une alphabétisation il faut tenir compte de beaucoup de facteurs, essentiellement locaux : contexte politique, aspiration et motivation des populations concernées, langue, culture et tradition du milieu. Une des conditions primordiales est que l'expert en matière d'alphabétisation sache s'intégrer au milieu rural. Beaucoup d'experts étrangers

conçoivent leur projet en fonction de leur propre motivation d'occidentaux. La motivation sur laquelle s'appuie le projet d'alphabétisation dont nous parlons a été définie par les paysans eux-mêmes (en l'occurrence les paysans bariba). Ces paysans incités par l'ex-puissance coloniale et ensuite par une société étrangère à produire du coton (parfois au détriment des cultures vivrières) se voyaient dans l'impossibilité de réagir face aux pratiques frauduleuses des acheteurs quels qu'ils fussent. Il est compréhensible, dès lors, que les paysans bariba aient eu tendance à se replier sur eux-mêmes et à considérer avec méfiance toute tentative menée par des organismes de « développement ». soupçonnant quelque « combine » pour mieux encore les exploiter. Il fallait donc trouver une voie pour offrir à ces paysans la possibilité de prendre en main leurs affaires, notamment la commercialisation de leurs produits. Or, deux obstacles majeurs se dressaient sur le chemin : l'analphabétisme des masses rurales et le manque d'organisation socio-professionnelle de ces mêmes masses. Le hasard a voulu qu'à l'époque même où le projet faisait ses premiers pas dans la province du Borgou, grâce au courage et à l'engagement d'un cadre national délégué par le service de l'action coopérative, les premiers

Les nº suivants étant épuisés, la Rédaction du Messager Suisse serait heureuse de les recevoir : — 1972 — n° 2 (3 ex.)

villages se soient organisés en groupements pré-coopératifs.

Aussitôt alphabétisation et mouvement coopératif se sont étroitement liés. De ce fait, l'alphabétisation avait trouvé sa fonctionnalité, son terrain d'application. Le mouvement coopératif de son côté pouvait envisager une base solide : la participation réelle des masses.

Le programme d'alphabétisation se divise en trois cycles. Le premier amène les paysans en sept soirées consécutives et à l'aide d'une méthode très simple, concrète et basée sur des données issues du milieu, à maîtriser le pesage, l'addition des pesées, les décomptes et l'établissement des documents du marché. Le cours est suivi de l'application pratique. C'est ainsi qu'en novembre 1971 on a, pour la première fois, assisté à quatre marchés de coton organisés par des paysans bariba qui, une semaine auparavant, ne savaient pas encore tenir un crayon. L'effet psychologique a été considé-



Dahomey — Maregourou : la commercialisation du coton. On procède au pesage. Un expert de la coopération technique a formé les villageois (M. Jean-Pierre Grossenbacher).

Les paysans ont, par la même occasion, pu commencer à accumuler un fond collectif qui par la suite leur a permis d'effectuer des réalisations bénéfiques à leur village (achat de bascule, construction de magasin, constitution d'une pharmacie villageoise, participation à l'ouverture d'une boutique, etc.) Sans bien s'en rendre compte, ces paysans avaient franchi le premier pas sur une voie qui leur permet de prendre en mains leurs propres affaires.

Le deuxième cycle n'est, par rapport au premier, qu'une évolution vers l'abstraction. En 15 à 20 séances les paysans sont amenés à maîtriser le calcul élémentaire. Ce calcul leur permet non seulement une application pratique au sein de leur pré-coopérative (gestion, crédit agricole etc.), mais les aide également dans la vie quotidienne.

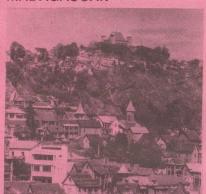
Ce n'est qu'au troisième cycle qu'on attaque l'alphabétisation proprement dite. En trente soirées consécutives environ (le meilleur résultat est de 23 séances), les mêmes paysans apprennent à lire et à écrire leur propre langue.

Malgré les succès obtenus dans le Borgou l'équipe en place (animateurs béninois et coopérants suisses) doit encore se battre sur deux fronts : d'abord essayer de satisfaire le désir toujours plus grand des paysans en matière de cours et de matériel de post-alphabétisation (environ 200 villages sont actuellement touchés par l'alphabétisation) et d'autre part entraîner les fonctionnaires à redécouvrir leur langue, à revaloriser leur culture et entrer dans la lutte pour la promotion du monde rural. Pour le moment, un effort particulier est entrepris dans le Borgou, à l'aide d'une brigade d'alphabétisation nouvellement créée, pour que les structures administratives et politiques de base, composées pour la grande majorité de paysans, puissent gagner en efficacité grâce à l'alphabétisation en bariba. L'alphabétisation contribue également à la sauvegarde du patrimoine culturel. Ainsi la rédaction du journal KPRAO (journal rural en bariba) dispose d'un nombre considérable d'éléments culturels et historiques (contes, récits), envoyés par les paysans eux-mêmes. Un livre a déjà été publié à partir de ces contributions, d'autres sont en préparation.

En ce qui concerne le projet luimême, la relève béninoise est d'ores et déjà assurée, si l'on peut parler de relève au sens habituel du terme, car dès le début tout se faisait en équipe, chacun, béninois comme suisse, contribuant de son mieux à la réalisation de l'idéal commun. Le rapport enseignant-enseigné a été oublié, aussi bien entre les alphabétiseurs et les paysans, qu'entre les coopérants suisses et les responsables béninois, tous ont appris ensemble, tous ont évolué ensemble, animés par une même motivation.

Coopération Technique Suisse

MADAGASCAR



Ambassade Rue Solombavambahoaka Frantsay 77

SENEGAL



Dakar

Ambassade, 1, rue Victor-Hugo (de 9 h à 12 h du lundi au vendredi), boite postale 1772, Dakar (Sénégal). Tél. : 263-48-(49).

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour la Gambie, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Mauritanie : agence consulaire de Suisse : M. Henri Muller, Vice-Consul de Suisse, B. P. 132, Nouakchott.

Mali: agence consulaire de Suisse: M. Roger-Gaston Progin, Consul de Suisse, B. P. 1124, Bamako.

ILE MAURICE

Port-Louis

Consulat, 2 Pope Hennessy Street (de 8 h. à 16 h. 30 du lundi au vendredi), boîte postale 437, Port-Louis (Ile-Maurice).

Nairobi

Ambassade de Suisse

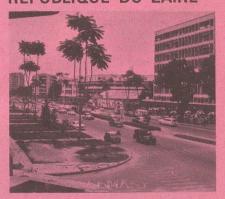
International House, 7° étage Mama Ngina Street P.O. BOX 20008 Nairobi. Tél. 28735.

Kigali

Ambassade de Suisse

Bd Central B.A.T. de l'Agence Maritime Internationale, 1er étage B.P. 597 Kigali. Tél. 55-34.

REPUBLIQUE DU ZAIRE



Kinshasa

Ambassade de Suisse Résidence Astrid, 3° étage Angle des Avenues de la Nation et Lupungu B. P. 8724

Tél. 222.85 et 25.099 Réception de 9 h 30 à 12 h samedi excepté, ou sur rendez-vous.